

Fin 2004, le ministre des finances Nicolas SARKOZY détruisait le service de la redevance de l'audiovisuel, malgré la mobilisation des personnels et malgré les mises en garde de la CGT et des professionnels de l'audiovisuel public.

Tous y voyaient une fragilisation irrémédiable du financement de l'audiovisuel public et, ainsi, de son existence même. Lors du vote de la suppression du service de la redevance, des parlementaires UMP évoquaient déjà leur vœu de privatiser France2...

Aujourd'hui 25 novembre 2008, les personnels des sociétés de France Télévisions et Radio France sont en grève très massivement pour protester contre l'étape suivante de la démolition de l'audiovisuel public. Car le président SARKOZY s'attaque maintenant à l'autre volet du financement des télévisions publiques en voulant interdire la publicité sur les chaînes de France Télévisions, sans compenser intégralement la perte financière. C'est en fait un cadeau à ses amis propriétaires des chaînes privées qui vont pouvoir, dans ce secteur hautement concurrentiel, gagner ainsi de nouveaux financements et de nouvelles parts de marché au détriment du secteur public.

Le Syndicat National du Trésor CGT affirme son soutien aux personnels en lutte de l'audiovisuel et rappelle sa revendication portée en 2004 avec ses sections du service de la redevance, la fédération des finances et la confédération :

- ▶ créer les conditions d'un grand débat sur les questions du financement et de l'avenir de l'audiovisuel public,
- ▶ le doter de moyens de financement à la hauteur des enjeux, pour un service de l'audiovisuel public de qualité.

Pour le Syndicat National du Trésor CGT, les parlementaires doivent aujourd'hui entendre le message des salariés de France Télévisions et Radio France et renoncer à ce nouveau projet de réforme du financement de l'audiovisuel public.

**Public:** [Redevance Audiovisuel public](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---